

La Commission tient des réunions quatre fois par année et assiste les évêques du Canada dans la promotion de la vie liturgique de l'Église.

Voici ses principales tâches :

- étudier et faire les recherches nécessaires sur les questions d'actualité en liturgie et informer les membres de la CECC;
- fournir des rituels et livres liturgiques pour usage au Canada;
- promouvoir l'observance des directives dans les publications liturgiques;
- superviser la préparation de matériel d'éducation destiné à être publié;
- diriger la pastorale liturgique au Canada et promouvoir les recherches et les expériences nécessaires chaque fois qu'il s'agit de proposer des adaptations au Siège apostolique (cf. *Sacrosanctum Concilium*, no. 44);
- aider le président de la CECC à maintenir des liens avec la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, l'*International Commission on English in the Liturgy (ICEL)* et d'autres groupes aux plans national et international;
- maintenir des liens avec la Commission de liturgie et des sacrements du Secteur français de la CECC;
- rencontrer, sur une base régulière, le directeur du *National Liturgy Office (NLO)* et les membres du *National Council for Liturgy* pour des fins de discussions, de consultations et de collaborations sur des sujets d'intérêt;
- consulter, sur une base régulière, le *National Council for Liturgical Music* dans le processus d'évaluation de la musique et d'approbation d'hymnes pour usage liturgique au Canada.

Le *National Council for Liturgy* est un groupe de sept personnes (un président et deux représentants de trois des quatre régions pastorales du pays: Ouest, Ontario et l'Atlantique) qui conseille la Commission épiscopale de liturgie sur divers sujets à caractère liturgique et fait part, à la Commission et au *NLO*, des questions et préoccupations des paroisses et diocèses en matière de liturgie. Le *National Council for Liturgy* rencontre annuellement la Commission épiscopale et le *NLO*.

Enfin, notons que plusieurs comités oeuvrent au plan national afin de contribuer aux travaux de la Commission et du *National Office of Liturgy*.

Le *National Council for Liturgical Music* est un groupe d'au moins quatre membres (un président et un représentant de trois des quatre régions pastorales du pays: Ouest, Ontario et l'Atlantique) qui conseille la Commission épiscopale en ce qui a trait à la musique sacrée.